aux Anglais un programme où leurs idées anti-sociales étaient nettement émises.

» Ceux-ci refusèrent d'y adhérer. Les étrangers, en présence de ce refus compromettant pour eux, proposèrent aux Anglais de leur donner au moins un témoignage de politesse en ne rejetant pas leur programme d'une matière aussi absolue. Nouveau refus net et unanime. Pourquoi donc cette répulsion? demandèrent les internationaux désappointés. Le chef des ouvriers anglais, au nom de tous les siens, fit carrément cette réponse brève et significative : Si aujourd'hui nous vous donnions la moindre marque d'adhésion, il serait possible que de nain nous fussions vos complices d'un nouvel assassinat d'archevêques et d'otages. »

— Ce langage, reprit le cardinal, et ces sentiments font honneur aux ouvriers anglais.

Le récit de M. Mundella, qui s'occupe activement de la grave question de l'organisation du travail, avait un à-propos d'autant plus piquant qu'il avait lieu dans une salle où sont exposés les bustes en marbre des trois archevêques tombés sous le fer des assassins.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.

Paris, 2 mars.

Si les citoyens Ledru-Rollin et Lepetit sont élus dans les départements de Vaucluse et de la Vienne, nous avons vu cette fois du moins les conservateurs montrer plus d'ensemble et d'activité que dans les précédentes élections, ce qui pourrait présager une résistance plus énergique aux envahissements du radicalisme. Dans la Vienne, un grand nombre de légitimistes se sont abstenus, ne voulant pas voter pour un ancien député de l'empire. L'échec de cette candidature prouve que, pour lutter contre le radicalisme, il faut, de toute nécessité, avoir des candidats qui réunissent toutes les forces conservatrices.

Un de nos publicistes les plus distingués, M. Véron, publie dans le *Messager du Nord*, à Dunkerque, des articles dignes de toute attente et qui comparent l'empire plébiscitaire et la monarchie nationale; c'est une vigoureuse réponse aux journaux bonapartistes. M. Véron leur dit : « Et vous vous dites l'ordre et la stabilité ! La France vous connaît.

« Vous ne pourriez réussir plébiscitairement qu'en tenant l'urne électorale après un coup d'Etat, une sanglante surprise, un autre 2 décembre.

« Car vous n'avez pas d'autre origine que le sabre. Vous n'avez pas d'autre moyen de gouvernement que l'exploitation du spectre rouge qui soutient votre despotisme.

« Vous étouffez la liberté, vous reniez le catholicisme, vous martyrisez la papauté, vous encouragez le carbonarisme et le socialisme pour enchaîner par la peur les classes moyennes à votre char; et deux fois, en ce siècle, votre système de mensonge et de tyrannie a eu pour conséquences et pour fin une lamentable défaite, la ruine de nos finances, l'abétissement de l'esprit public, et l'amoindrissement du territoire dans trois invasions étrangères.

« 18 brumaire, Savône et Fontainebleau, Moscou, puis Waterloo, puis Sainte-Hélène... 1851, Castelfidardo et Queretaro; nos milliards dévorés, l'invasion prussienne, puis Sedan et Metz; la Lorraine et l'Alsace perdues; deux cent mille victimes couchées sur notre sol envahi; voilà l'empire !

» Et vous parlez de revenir ! Vous parlez de votre stabilité plébiscitaire ! de votre honnêteté gouvernementale !

«.... Mais vous n'avez pas peur de Dieu, alors ! »

La défaite de Moriones qui commandait la seule et dernière armée du gouvernement révolutionnaire d'Espagne, cette défaite produit la plus vive sensation et donne grande confiance dans le triomphe prochain de la cause royaliste.

Le départ de Serrano et de Topete, sous prétexte de se rendre à l'armée du Nord, ressemble beaucoup à une fuite. Dans tous les cas, Serrano va se trouver hors de la portée des tromblons qui frappèrent Prim et se débarrasser des menaces des radicaux, dont les exigences vont *crescendo*, et des vengeances des alphonsistes qui ne lui pardonneraient jamais d'avoir exploité la confiance naïve qu'ils avaient quand même en lui.

Décidément Serrano prévoit un nouvel exil, puisqu'il vient à Santander chargé d'onces d'or (pièces de 84 francs).

Quant à vouloir, avec tout cet or, acheter les généraux carlistes, ce serait une tentative insensée. Heureusement, pour l'honneur de l'espèce humaine, il ne se rencontre pas toujours des Maroto.

Aujourd'hui, il n'y a à Madrid ni gouvernement, ni argent, ni crédit, ni armée, ni paix, ni avenir possible.

C'est le chaos le plus dangereux, la Babel la plus inconciliable.

Serrano, essayant de corrompre les chefs carlistes, nous ferait l'effet d'un mendiant voulant corrompre un millionnaire. Ou Serrano combat, et il sera battu comme Moriones, ou Santander sera sa première étape pour l'Angleterre.

Qui sait? son passé si bizarre, son avenir si désespéré permettent d'espérer que la réflexion pourrait bien le décider à se faire le Monk du roi Charles VII !...

Je vous engage à lire dans le numéro du *Contemporain* qui vient de paraître un article très attachant intitulé : *Une visite à don Carlos;* c'est un extrait des impressions de voyages du général de Castella, un des plus vaillants défenseurs du St Siége, et qui, dans la guerre de 1870, a commandé une brigade française dans l'armée de l'Est. Il raconte ses visites à don Carlos, il donne les détails les plus curieux sur le roi Charles VII et ses généraux.

A propos de la mort des cardinaux Tarquini et Barnabo, et de la grave maladie du cardinal Capelli, le correspondant romain du *Journal des Débats* écrit ce qui suit : « Un préjugé populaire à Rome est que les cardinaux meurent toujours par série de trois, et il semblerait que le hasard tient à donner raison à cette bizarre croyance. Quant au Pape, sa santé a été meilleure cet hiver que les années précédentes, et Pie IX semble prendre de nouvelles forces en vieillissant.

» Pendant que se jugeait en France le procès d'un soi-disant Louis XVII, on me présentait dans une petite ville de Toscane un homme qui assure être le duc de Reichstadt, fils de Napoléon Ier. Ses traits rappellent en effet ceux de l'empereur dans les dernières années de sa vie, mais l'expression en est affaiblie. Ce personnage n'est ni un fou ni un intrigant; il vit fort modestement des ressources que lui fournit une main inconnue, et il jouit de l'estime de tous ceux qui le connaissent. Il raconte fort sérieusement comment, en 1814, un autre enfant lui fut substitué et comment il fut confié d'abord à un dominicain et ensuite à un chevalier de Malte.

» Ce qui est certain, c'est que, depuis plus de 60 ans qu'il habite la Toscane, il a toujours maintenu ses assertions, mais sans jamais chercher à les exploiter ni directement ni indirectement. »

Dans une autre lettre de Rome, le *Journal des Débats* raconte une visite faite au St-Père, et l'auteur de la lettre dit : « Ce bon vieillard a dans la voix, comme dans toute sa personne, un grand charme, et je n'ai jamais connu qui que ce soit, à quelque religion qu'il appartînt, qui ne se sentît ému en le voyant. Il commence à se courber sous le poids des années et à entendre un peu difficilement, mais son regard est encore beau et l'expression de sa bouche très-fine, nous avons été fort impressionnés de cette visite et très-heureux d'avoir pu la faire. »

L'incident relatif au discours de M. Emile Ollivier pour sa réception à l'Académie française n'est pas encore terminé ! Si M. Ollivier persiste à ne pas vouloir modifier ses éloges exagérés de Napoléon III et de l'empire, la question sera portée mardi prochain devant l'Académie française tout entière, par M. d'Haussonville, qui demandera une atténuation de certains passages, ou l'ajournement de la séance publique de jeudi prochain.

Le comte d'Haussonville se propose, dit-on, d'invoquer comme précédent ce qui s'est passé sous l'empire au moment de la réception de son illustre beau-père, le duc de Broglie, père du duc actuel. Son discours renfermait à la fois une justification fort habile du 18 brumaire et une condamnation sévère du 2 décembre. Sur la demande de M. Nisard, si nous ne nous trompons, tout ce qui avait trait au 2 décembre fut sacrifié et supprimé.

On annonce que le gouvernement vient d'interdire au théâtre de la porte St-Martin la reprise du *Lion amoureux*, pièce dans laquelle l'auteur glorifie les principaux personnages de la Révolution.

La hausse de la Bourse est toujours attribuée à l'abondance du capital qui se porte sur l'emprunt et les valeurs ne trouvent pas d'emploi dans les affaires.

La hausse sur le Turc est attribuée à un projet d'unification des dettes Ottomanes, mais sans remboursement.

De Saint-Chéron.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Présidence de M. Buffet

Séance du Lundi 2 mars.

La séance est ouverte à 2 h. 30.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

M. de Lespinasse rend compte de la récente élection du Finistère.

Le rapport conclut à la validation du mandat conféré à M. Séwiney.

M. de Lespinasse ajoute que les passions démagogiques ont été surexcitées et mentionne différentes manœuvres électorales employées en faveur de M. Séwiney ou de M. Leguen.

L'orateur conclut en blâmant sévèrement ces faits.

M. Rousseau prend la défense du comte Swiney.

L'orateur déclare que le drapeau blanc promené par les amis de M. Swiney n'avait pas une signification injurieuse.

M. Rousseau ajoute que les partisans de M. Leguen ont eu tort de désigner M. Sewiney comme un ennemi du gouvernement du maréchal Mac-Mahon.

Il déclare que M. Swiney et ses amis ont voté contre la prorogation parce que les promoteurs de cette combinaison avaient refusé de se prononcer pour l'établissement définitif de la République.

L'orateur fait remarquer que les fonctionnaires qui ont fait de la propagande en faveur de M. Leguen n'ont pas été inquiétés.

Il blâme également l'intervention de Mgr l'évêque de Quimper et de son clergé, ainsi que celle de l'administration préfectorale.

M. Rousseau conclut en adjurant ses collègues de valider l'élection de M. Swiney.

M. de Lespinasse, rapporteur, prend la défense de l'autorité préfectorale et de Mgr l'évêque de Quimper, et déclare qu'il n'y a pas eu immixtion.

Un bruit si intense se produit que M. de Lespinasse est forcé de descendre de la tribune.

L'élection de M. Swiney est validée par 448 voix contre 72.

M. Benoist-d'Azy, rapporteur de la commission du budget, annonce la prochaine présentation d'un rapport sur les amendements concernant les impôts sur le sel et le sucre.

La séance est levée à 5 h. 30.

ÉTRANGER

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.

Rome, le 1er mars

Grâce aux manœuvres que je vous ai signalées dans ma dernière correspondance, Marco-Minghetti a triomphé : Sa loi désastreuse sur la circulation du papier-monnaie a recueilli les suffrages de 199 députés contre 63. Fort de cette majorité qui représente à peine le quart de la chambre italienne, le financier Minghetti va régaler au pays un milliard neuf cent millions de papier. Ainsi nous sommes en plein âge de chiffons, comme jadis on étrit dans l'âge d'or. Il est à peine besoin d'ajouter que l'alarme est partout et que chaque homme de sens voit dans cette loi du cours forcé l'annonce de la banqueroute et dans la banqueroute l'annonce d'une crise sociale. « Si les Italiens avaient la patience d'énumérer les fléaux du cours forcé, ils feraient une révolution pour le supprimer. » C'est la *Libertà*, feuille ministérielle et israélite, qui parle de la sorte. Le même journal ajoute : « Tant que l'épine du cours forcé restera fixée dans les chairs de l'Italie, il n'y aura pour elle ni prospérité, ni travail, ni dignité, ni rien de ce qui permet aux nations de se relever. Après la loi sur l'émission du papier-monnaie, la guerre contre le cours forcé, contre ce monstre à cent têtes deviendra plus vivace, plus constante, et, espérons-le, plus féconde en bons résultats. » Hélas ! voilà tantôt trois lustres que les révolutionnaires italiens prêchent l'espérance. Il y a sept ans, ce même Marco-Minghetti qui impose aujourd'hui le cours forcé se trouvait pour la première fois, au pouvoir et gérait les finances. Eh ! bien, il posait dès cette époque en restaurateur du Trésor; il promettait à courte échéance la parification du budget, l'amortissement des dettes, l'abolition de l'agio, et demandait pour tout cela qu'on lui livrât les propriétés ecclésiastiques. D'après ses calculs, la suppression des ordres religieux dans toute l'Italie, y compris les Etats de l'Eglise à l'invasion desquels on travaillait si activement à cette époque-là (1866-67, devait fournir les deux milliards nécessaires pour conjurer la banqueroute. La suppression fut décrétée; après avoir désolé l'Italie, elle a été appliquée à la *province romaine* en 1873, lorsque Minghetti ressaisissait le pouvoir. Or, il résulte des comptes-rendus du Trésor que la vente des biens ecclésiastiques n'a produit qu'un demi-milliard, et l'on ignore si le milliard et demi qui manque n'était qu'une exagération des calculs préventifs de Minghetti en 1866, ou bien s'il a été escroqué depuis au profit de quelque Excellence. Il résulte en même temps de ces comptes-rendus que le déficit du budget n'a fait que croître jusqu'à friser le demi-milliard, que les dettes de l'Etat se sont accumulées au point de dépasser la douzaine de milliards, enfin que l'agio entre l'or et le papier s'est élevé à 16 0/0, sans préjudice de l'augmentation qu'il va encore subir par suite de la nouvelle loi qui porte à un milliard l'émission du papier à cours forcé et à neuf cent millions celle du papier à cours légal.

Que si après cela Minghetti ose encore étaler ses promesses, on l'écoutera comme ce charlatan de la fable.

Qui devait, au bout de dix ans,
Mettre son âne sur les bancs.

Quant au journal la *Libertà*, apôtre de l'espérance, on peut lui répéter cette lugubre parole que lut le Dante sur la porte de l'enfer et qui devait être gravée sur le frontispice de Montecitovio, siége du pandemonium parlementaire :

Lasciate ogni speranza o voi ch'entrate !

J'ai dit que la banqueroute, telle que la loi sur le papier-monnaie la fait pressentir, amènera une crise sociale des plus terribles. En effet les banques constituées en syndicat pouvant, en vertu de la dite loi, livrer à la circulation leur capital de 300 millions, seule garantie des 900 millions de papier à cours légal, il arrivera : 1° que les banques se trouveront tout-à-coup dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements; 2° que leur faillite (laquelle aurait toujours laissé au papier, d'après l'ancienne loi, une valeur de 33 0/0 fondée sur un capital intangible) ne laissera aux billets que leur valeur réelle de chiffons. L'exaspération éclatera alors parmi les détenteurs de ces billets, c'est-à-dire d'une extrémité à l'autre de la Péninsule, puisque la fortune publique est réduite en papier et que l'or et l'argent sont devenus des curiosités américaines que l'on admire sur la devanture des magasins de luxe.

Déjà les sectaires de la rue s'organisent pour exploiter ce mécontentement universel et pour renouveler ici les horreurs de la Commune. Les sociétés ouvrières d'Italie, organisées par la secte de manière à fournir en cas de besoin un contingent de patriotes au sang chaud et à la main prompte ont été convoqués à Rome à l'effet d'y tenir un congrès général, à la fin du mois de mars. Le but du congrès est clairement indiqué par le comité directif dans une circulaire où l'esprit communard perce à chaque ligne. Il y est question « de faire proclamer des lois nationales qui opèreront la transformation de l'organisation actuelle du travail en une *juste* répartition du travail entre le capital et la main d'œuvre; d'exempter de tout impôt les choses nécessaires à la vie, d'ouvrir les voies pour recueillir le capital qui changera l'*être salarié* en *travailleur libre*. »

Le comité directif indique ensuite les moyens capables de conduire à cette *réforme* : « Il faut, dit il, réunir, coordonner et répandre l'expression de tous les besoins de la classe ouvrière ; suggérer, étudier et mettre en pratique *tous les remèdes* que les profondes souffrances des classes ouvrières réclament hautement de la société civile ; faire appel, au nom de la justice universelle, au concours de *tous les frères*, afin qu'il n'y ait plus qu'*une seule assossiation générale* organisée à l'effet d'obtenir le progrès moral et économique. »

Le plus effrayant dans tout cela, c'est que les sectaires officiels, les premiers à donner de funestes exemples, à dilapider les deniers publics, à réduire le peuple à la plus affreuse misère, se trouvent aujourd'hui impuissants à réprimer les excès qui s'annoncent. Le syndic Pianciani a inauguré le carême par l'ouverture d'un four économique où le pain, c'est-à-dire un composé de son et de farine que l'on fait lever à l'aide d'acides, se vend à prix réduit ; mais cela ne remplacera pas les marmites des moines où puisaient tous les malheureux. Il a dû également ouvrir dans de vastes granges des dortoirs publics où l'on entasse par centaines les pauvres gens que la cherté des loyers obligeait à coucher en plein air ; mais ces dortoirs eux-mêmes sont devenus insuffisants, et le *Popolo Romano*, organe municipal, constate la nécessité urgente d'en ouvrir de nouveaux. Les grèves et l'insuffisance du travail pour le nombre excessif d'ouvriers qui affluent à Rome depuis qu'on en bouleverse le sol, accroissent les périls de la situation. Avant-hier, c'étaient les ouvrières de la fabrique des tabacs qui, ne pouvant s'accommoder des innovations introduites par la direction actuelle, se réunissaient, au nombre de cinq cents, sur la place de Montecitorio pour attendre les députés et leur remettre des suppliques. Le même jour, une centaine de maçons se présentaient au capitole pour se plaindre à Pianciani qu'ils n'avaient pas de travail. Le syndic leur a donné des conseils, mais pas de pain. Hier, ces mêmes ouvriers sont retournés à la charge, et, ne pouvant rien obtenir, ils ont dévalisé un de ces boulangers qui portent le pain à domicile.

Enfin, les voleurs et les assassins achèvent le tableau. Il s'en est trouvé sur la route de Valmontone à Gennazzanzo (à 30 kilom. de Rome), qui ont arrêté la diligence et tué un des voyageurs, certain Acqua de Jesi, lieutenant des carabiniers. Une lettre, adressée de Norcia à la *Voce della Verità*, raconte que sur la route de Norcia à Spoleto (à 50 kilom. de Rome) et dans la seule journée du 21 courant, 40 voyageurs répartis en 6 voitures, ont été dévalisés par 18 brigands armés de toutes pièces.

Cette multiplicité de délits — car je ne cite que les faits de la huitaine — s'explique par l'impunité même des criminels, par la corruption des tribunaux. La Chambre s'en est émue et elle a décidé de s'occuper de la réforme du jury avant de poursuivre la discussion des lois financières. A ce sujet, je citerai encore la *Libertà* dont les révélations — vrais oracles de Balaam — sont toujours précieuses. Voici ce qu'on lui écrit de Palerme en date du 20 courant :

« Trois individus de cette ville ayant pour complice un employé subalterne de la direction de la Loterie avaient pénétré, le soir du jour du tirage, dans les bureaux, et là s'étaient assurés un gain facile en écrivant sur la souche du registre un quaterne sec et en détachant dudit registre le reçu de leur mise. Le gain fut de 356,000 francs qu'ils touchèrent et avec lesquels ils s'enfuirent. La police les rattrapa et le jury de Palerme a dû se saisir de l'affaire.

« Est-il nécessaire de dire l'issue du procès? (*ce sont les propres termes du récit*). Vous l'imaginez sans le moindre doute. Cette issue a été favorable aux trois accusés !

« C'est là l'histoire de tous les jours, ajoute le récit, et cette histoire durera tant qu'on ne songera pas à réformer radicalement notre jury.

« Aujourd'hui, ce sont les trois voleurs du Quaterne; hier c'était le collégien qui a assassiné son condisciple; c'étaient aussi les voleurs du Musée. Demain, ce sera très-probablement le tour des auteurs du célèbre vol au Mont-de-Piété, et tous, tous ces voleurs et assassins pourront bénir l'inépuisable clémence de leurs concitoyens jurés... au grand avantage de la morale publique. »

C'est assez arrêter vos lecteurs sur le triste spectacle qu'offre l'Italie révolutionnaire.

Un regard sur le Vatican : Trois évêques français viennent d'apporter à notre Saint-Père le Pape leur tribut de consolation et les aumônes recueillies en sa faveur par les soins des fidèles de leurs diocèses. Ce sont NN. SS. Langénieux, évêque de Tarbes, Richand, évêque de Belley et Bataille, évêque d'Amiens. Ce dernier a offert à Sa Sainteté la somme de 57,000 fr.

La mort de S. Em. le cardinal Alexandre Barnabo, arrivée le 24, a profondément attristé le cœur de Pie IX, qui avait pour l'illustre défunt une estime et une affection spéciales. Le cardinal Barnabo en était vraiment digne par ses éminentes vertus, par ses rares talents et par le zèle extraordinaire qu'il a déployé, durant 16 ans, dans la direction de la Congrégation pontificale de la Propagande.

Il avait continué, malgré son âge avancé, de se livrer au travail avec tant d'ardeur que, dans ces derniers temps, il avait perdu la vue.

Il s'est rencontré dans la Ville-Sainte, un journal assez infâme, le *Popolo Romano*, pour outrager à la douleur de Pie IX et à la mémoire de l'illustre défunt ! ! V.

ROUBAIX -- TOURCOING

ET LE NORD DE LA FRANCE

Hier matin a eu lieu, à l'Hôtel-de-Ville de Lille, le vingt-huitième tirage des obligations de l'emprunt de 1860, remboursables avec primes :

Prime de 25,000 fr., 121.150.
— de 10,000 fr., 131.561.
— de 1,000 fr., 19.727 — 87.919 — 89.834 — 171.842 — 96.887 —151.792 — 105.088.

Primes de 500 fr., 12.101 — 174.289 — 63.922—25.223—11.240—49.154— 101.830 —81.203—168.086—49.817.

De 400 fr., 69.668—32.008 — 39.825 — 52 576—58.854—151.869—20.214—152.899 —166.792—24.293 — 151.328 — 53.296 — 16.720—12.034—93.346.

De 200 fr., 42.943 — 24.787 — 79.797— 91.911 — 105.496 — 126 749 — 131 392— 90.498 — 78.250 —6.443—49.879—9.009— 164.426 —141.320—96.916—15.834—39.781 —133.418—37.202—137.911.

Le Comice agricole de l'arrondissement de Lille perdait, il y a quelques jours, l'un de ses membres les plus intelligents, M. Masquelier, cultivateur et nourrisseur à Saint-André-Lille, lauréat des divers concours régionaux du nord de la France, chevalier de la Légion d'honneur.

Aujourd'hui, nous enregistrons la mort de M. Lecat-Butin, membre du Comice agricole, ancien vice-président de cette association, ancien membre de la Chambre consultative d'agriculture ancien maire de Bondues, cultivateur, chevalier de la Légion d'honneur.

Les journaux de Douai annoncent la mort de M. Lucien Lenglet, conseiller honoraire à la Cour d'appel, chevalier de la Légion-d'Honneur.

M. Lenglet est décédé subitement, l'avant-dernière nuit, à l'âge de 78 ans.

En 1848, le département du Nord lui avait confié le mandat de représentant à l'Assemblée nationale. En dehors de ses fonctions judiciaires qu'il a toujours accomplies avec distinction, l'honorable magistrat se livrait à l'étude de questions philosophiques; il laisse plusieurs travaux sur la matière.

Il était fils d'un Président à la Cour de Douai, ancien membre du Conseil des cinq cents.

On nous prie d'annoncer que c'est par erreur que les examens des candidats aux bourses dans les lycées et colléges et au prytanée militaire de la Flèche ont été annoncés comme devant avoir lieu le 18 *avril prochain*. La date de ces examens est fixée au *jeudi* 2 *avril*.

M. Postiau, ancien secrétaire de la sous-préfecture d'Avesnes, révoqué à la suite du 4 septembre, vient de rentrer en fonctions.

La Compagnie de Picardie et Flandres s'étant engagée à exécuter, selon le vœu du conseil général, un embranchement de Marcoing vers Masnières à l'effet de desservir l'industrie de cette localité, M. le préfet du Nord a pris, le 6 février 1874, un arrêté par lequel il approuve le projet présenté par la Compagnie de Picardie et Flandres pour le tracé définitif du chemin de fer de Cambrai à Epehy par Marcoing.

Hier, dans l'après-midi, le brigadier de police, de service à la gare, a saisi 10 à 12 numéros du journal le *XIXe Siècle*, que le bibliothécaire, malgré l'avertissement qui lui avait été donné la veille, s'était fait expédier et avait mis en vente.

Hier, une dizaine de contraventions ont été rédigées contre des détenteurs de pétrole pour infraction aux réglements qui régissent la matière.

Hier, dans le cabaret du sieur Coqu, rue du Grand Chemin, un individu entonnait à tue-tête des chansons ignobles, quand un sergent de ville qui accompagnait le vérificateur des poids et mesures entra dans l'établissement. —Le chanteur, qui a nom Nollet Désiré, et qui exerce à Roubaix la profession d'apprêteur, répondit à l'invitation de se taire que lui faisait l'agent, par des injures et des coups. Il a été conduit au poste; mais, en route, il a déchiré l'uniforme de l'agent et lui a arraché aussi sa montre pour la briser au milieu de la rue.

Samedi, les employés de la douane de Baisieux ont découvert 132 kilogrammes de tabac à fumer habilement cachés dans huit fûts de ciment de Portland

Le maire de la ville de Roubaix prévient les jeunes gens de la classe 1873 que le tirage au sort aura lieu le 5 mars 1874, savoir :

Pour le Canton-Ouest, à 9 h. 1/4 du matin;

Pour le Canton-Est, à 2 h. après-midi.

---

tait le château avec Adhémar. Ne fallait-il pas éloigner le jeune homme de Renée, et surtout de Suzanne, quoiqu'on ne supposât pas sérieuse cette passion née du désœuvrement et du plaisir de la rivalité ?

D'abord on avait songé à faire voyager Renée pour essayer de l'étourdir et de la distraire; mais la baronne, toujours souffrante depuis la naissance de sa fille, n'aurait supporté que péniblement les fatigues d'un voyage, et elle ne voulait pas quitter l'enfant, la laisser partir seule avec son père : la petite avait surtout besoin de sa mère, de ses caresses et de ses consolations. Il avait été décidé que, sans s'expliquer avec Adhémar, le comte lui proposerait d'aller retrouver en Italie Robert et Thérèse.

Le jeune homme fit quelques objections à ce projet : le départ précipité d'Albert, qui le laissait maître de la place, lui donnait une folle espérance; il ne doutait pas que la conquête du cœur de Suzanne ne fut facile, maintenant qu'il n'avait plus de rival, car Jacques, le jeune paysan, ne lui semblait pas bien redoutable, lorsqu'il se regardait au miroir et comparait les avantages physiques et moraux qui le mettaient à une si haute distance du pauvre maître-clerc, qu'autrefois cette idée de comparaison n'eût pu se présenter à son esprit.

Ce fut donc au moment où il dressait ses plans de séduction et se félicitait presque de la victoire, que le comte lui demanda, d'un ton où perçait le commandement, de vouloir bien l'accompagner jusqu'à Rome.

(*A suivre*).